

FICHE DE POSTE

« Stage au Service de comptabilité/gestion de l'Institut français d'Argentine » Stage long 6 mois (septembre 2019 – février 2020)

Objet du stage :

Sous l'autorité du Directeur de l'Institut Français d'Argentine, sous la responsabilité du Secrétariat général, le stagiaire du service comptabilité/gestion assiste l'adjoint du secrétaire général dans le traitement des principales opérations comptables de l'Institut Français d'Argentine (IFA), et des subventions du Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC).

Mission :

Le stagiaire assiste l'adjoint du Secrétaire général dans les relations avec l'ensemble des secteurs de l'IFA et les partenaires extérieurs (fournisseurs, banque, etc...), et dans la préparation du budget. Il peut être en contact avec l'Agent comptable régional (ACR) basé à Santiago.

Compétences techniques et qualités personnelles :

- Maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, Internet)
- Aptitude au suivi et à la gestion de projets
- Bonne expression orale et écrite
- Qualités personnelles requises : autonomie, rigueur, esprit d'équipe, sens de l'organisation.
- Espagnol et Français courants

Aspects administratifs :

Début du stage : 1er septembre 2019

Durée du stage : 6 mois

Responsable de stage : Damien Laban, Secrétaire général

Indemnité : 577,50 euros mensuels

Lieu du stage : Institut français d'Argentine, Basavilbaso 1253, Buenos Aires, Argentine

Horaires : de lundi à vendredi de 9h à 17h30

Les frais de transport, de couverture sociale et d'assurance rapatriement sont à la charge du stagiaire. S'il se trouve déjà en Argentine, le stagiaire doit disposer d'un titre de séjour en règle. S'il vient de France, une demande de visa de courtoisie sera effectuée par l'Ambassade de France.

Le stagiaire doit être de nationalité française ou ressortissant d'un pays membre de l'UE, inscrit depuis plus de deux ans dans une université française homologuée, couvert par la sécurité sociale et disposer d'une assurance rapatriement.

Liste des établissements disponibles sur :

https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/partenariats_2019_cle0f7ed6.pdf

Le stagiaire devra obligatoirement être en possession d'un visa de courtoisie délivré par l'Ambassade d'Argentine à Paris avant son départ pour l'Argentine. Il ne devra en aucun cas réserver son billet d'avion avant d'avoir obtenu son visa car une régularisation de sa situation une fois sur place n'est pas possible.

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à transmettre par courriel, **jusqu'au lundi 12 août 2019**, à l'adresse suivante : luis.gutierrez@diplomatie.gouv.fr